

GROUPEMENT

COMPAIGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

BRIEFES DE

P.V. N° 7908 / 19.79

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDUITÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

79306332

1. 11.79

Observation d'un objet volant non identifié.

AFFAIRE

Observation d'un objet volant non identifié.

TELEGRAMME à R

L
S
R
B

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
<input type="checkbox"/>	AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal d'enquête préliminaire.
2	- Croquis de l'état des lieux.

TRG. 20-2-80

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

1	MR. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
2	MR. LE PREFET DE LA
3	MR. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A.....
4	MR. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA RÉGION AÉRIENNE, (GP - EEST - DEF AÉRIENNE) A.....
X 5	DIRECTION DE LA GENDARMERIE ET DE LA JUSTICE MILITAIRE A.....

 SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)VU ET TRANSMIS PAR:
L'Adjudant-Chef, N
Commandant la brigade.
DATE, SIGNATURE, CACHET

26 NOV. 1979

DESTINATAIRES

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt GROUPEMENT.

LE

N° 212 A² REF. C.M. N° 32.200 MA/GEND. T. 6MA DU 30.07.1968 - CLASS. 53.11

A. D. G. 575-75-200,000

E.D.5

O.M.

Brigade de

PV. N° 1406 du 12 / 11 / 1979

LEGENDE :

A - Habitation B et lieu d'observation de l'OVNI.

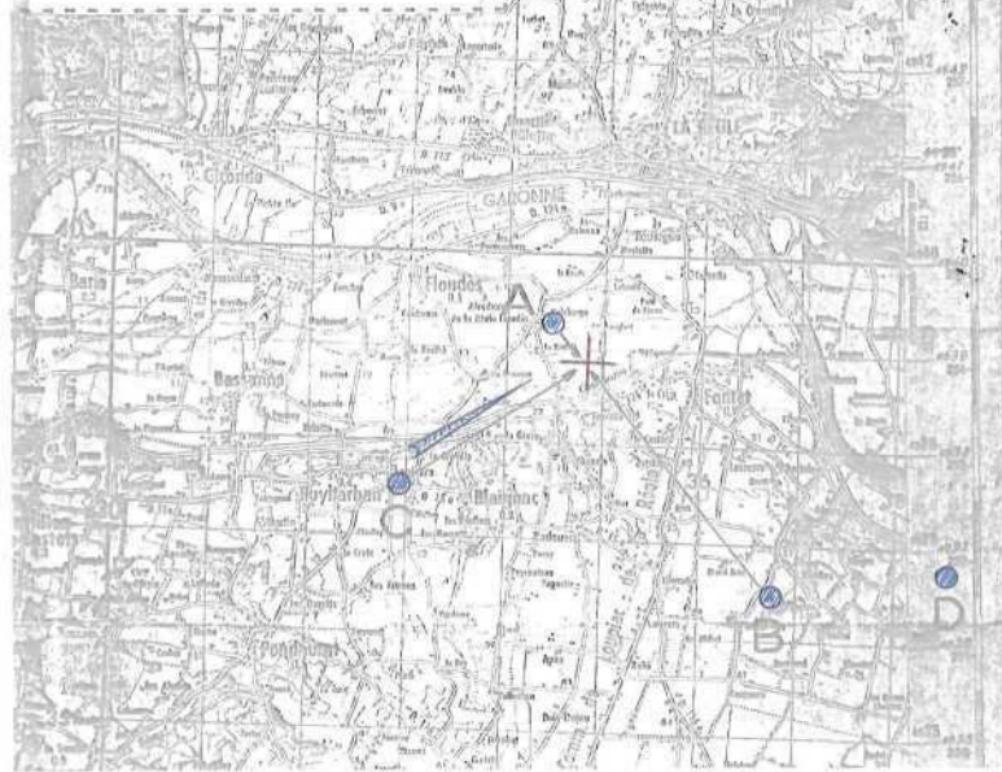
B - Habitation S et lieu d'observation du phénomène par Mme. S et Mr. L

C - Lieu-dit " ", commune de et lieu d'observation du phénomène par Mr. S

D - Habitation de Mr. L , L , ufologue et dont les appareils de détection dont il est propriétaire n'ont pas fonctionné ce soir là.

+ Peint de disparition de l'OVNI.

— Sens de déplacement de l'OVNI, d'après les divers témoins.



COMPAGNIE

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE

79300333

N° 1406

PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

du 12 NOVEMBRE 1979

ANALYSE

INFORMATIONS
ADMINISTRATIVES

Observation d'un ob-
jet volant non iden-
tifié. TEINDINS

M
L
M
B

4. Expédition

COPIE

Vu et transmis par le Comman-
dant de

à M

A ..
le .. 197 ..

L'an mil neuf cent soixante - dix-neuf, le vingt-neuf Novembre

Nous, G . . . B . . . M.D.L. Chef,

de la brigade de

Vu les articles, et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

- - - - - I. - PRÉAMBULE - - - - -

Le lundi 12 Novembre 1979, à 15 heures, en service ..., nous apprenons que dans la soirée du 1er Novembre 1979, Monsieur B . . . H . . ., demeurant au lieu-dit " . . . à . . . , a aperçu un objet volant non identifié.

Cet objet aurait également été aperçu par Monsieur L . . ., L . . ., demeurant au lieu-dit " . . . A . . . et par Monsieur et Madame S . . ., demeurant également à . . . , au lieu-dit "

Immédiatement nous procédons à l'enquête.

- - - - - II - ETAT DES LIEUX - - - - -

Le domicile de Monsieur H . . ., d'où il a observé l'objet, se situe au lieu-dit " . . . , commune de . . . , à deux kilomètres au Sud de la . . . et à deux cents mètres à l'Est du Chemin départemental n° . . . (voir croquis A).

Monsieur L . . . et Madame S . . ., ont observé l'objet depuis l'habitation de cette dernière, habitation située à 4 kilomètres au Sud de la . . . et à 1 kilomètre à l'Est de la Route Départementale n° . . . (voir croquis B).

Monsieur B . . ., R . . ., H . . ., a observé l'objet depuis le lieu-dit " . . . , commune de . . . , situé à 3 kilomètres au Sud de la . . . et à 500 mètres à l'Est de l'agglomération de . . . (voir croquis C).

L'habitation de Monsieur L . . ., L . . ., qui a observé le phénomène depuis le domicile de Madame S . . ., elle se situe au lieu-dit " . . . , commune de . . .

Dans cette habitation une pièce est équipée d'appareils de détection pour les OVNI. (voir croquis D).

- - - - - III - OBSERVATIONS - - - - -

D'après les témoins l'objet volant a été observé à la tombée de la nuit vers 18 heures 15.

Ce soir là le temps était ouvert, mais calme.

De l'audition des témoins il ressort que l'objet n'a pas été observé de la même façon.

- Monsieur B . . . , R . . . , a aperçu l'objet vers 18 h 15 dans la direction SUD-OUEST, à 300 ou 400 mètres de son habitation et à une altitude de 30 à 40 mètres. Il s'agissait d'une boule rouge de la grosseur d'un ballon de foot, immobilisée dans le ciel. De cette boule une seconde plus petite s'est détachée et est descendue vers la terre pour ensuite s'immobiliser à la hauteur de la première. Par la suite tout a disparu. Le phénomène a été observé par Monsieur B . . . , durant une minute.

- Monsieur L . . . , L . . . , a observé l'objet vers 18 h 20 dans la direction de l'ouest, à une distance de 2 à 3 kilomètres et une altitude de 200 à 300 mètres. Il a observé le même phénomène que Monsieur B . . . , avec la seule différence qu'il a aperçu la première boule se déplacer avant de s'immobiliser. L'observation a été faite durant 2 à 3 minutes.

- Madame B . . . , M . . . , a observé une première boule de couleur orangée, qui descendait vers la terre et dont son déplacement formait une courbe. Après s'être stabilisée une seconde boule s'est détachée et a repris de l'altitude en formant une courbe. Pendant ce temps la première boule continuait à descendre vers la terre. Elle a observé l'objet durant une minute environ.

- Monsieur B . . . , R . . . , qui circulait en voiture a seulement remarqué en direction de l'ouest, une boule de couleur rouge qui se déplaçait à une très grande vitesse dans la direction NORD-NORD-EST. Il a observé l'objet durant 3 secondes environ. Il précise qu'à l'arrière de la boule il a observé une traînée de feu.

- - - - -

Des observations faites par les divers témoins, avant de s'immobiliser l'objet volant se déplaçait dans le sens SUD-OUEST --- NORD-NORD-EST. Le point d'immobilisation et de disparition du phénomène se situe au centre d'un triangle dont les pointes sont les agglomérations de

(voir esquisse).

Dans la soirée du 1 Novembre 1979, le temps était ouvert et il n'y avait pas de vent.

- - - - - IV - H H 4 H H 2 H - - - - -

Procédant à l'enquête à 19 heures 45, le 12 Novembre 1979, entendons :

B . . . , R . . . , ans, cultivateur, demeurant au lieu dit " " à . . . , nationalité française, qui déclare :

MM Le 1er Novembre 1979, vers 18 heures 15, alors que je sortais de l'étable devant moi et en direction du SUD-SUD-EST, j'ai subitement aperçu dans le ciel à une distance que j'estime à 300 ou 400 mètres une boule rouge. Elle avait approximativement la taille d'un ballon de foot. Immédiatement j'ai appelé mon fils Patrice pour lui faire voir ce phénomène.

Au même moment une petite boule également de couleur rouge s'est détachée de la première et s'est ensuite immobilisée à la - 1m50 environ. Lorsqu'à la petite boule s'est détachée de la grosse, elle descendait verticalement vers le sol. Par la suite tout à disparu. J'ai observé ce phénomène durant une minute.

Dans les environs du lieu où j'ai aperçu les boules, je n'ai perçu aucun bruit normal. lorsque la petite boule s'est détachée la première était immobilisée dans le ciel.

Ce soir là la nuit était calme et il n'y avait pas de vent. Après la disparition des deux boules je n'ai rien remarqué d'anormal dans les environs. Je n'ai pas eu la curiosité de me rendre à l'endroit où j'ai aperçu le phénomène. MM

Le 12 Novembre 1979, à 16h00.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).

Le 12 Novembre 1979, à 17 heures 30, entendons :

Mr J. L. , ans, sans profession, enquêteur de la commission UFANIS et président du Club ufologique de , domicilié au lieu-dit " ", nationalité française, qui déclare :

MM Le 1er Novembre 1979, vers 16 heures 30, je me trouvais chez monsieur et madame S . , à . Nous trouvions à l'extérieur j'ai vu surgir de dessous les nuages une lueur de feu rouge de la grosseur d'une orange. C'était une boule lumineuse qui filait en direction NORD-NORD-Est. Ce rappresentant très vite la boule a atteint la taille d'un diamètre de 60 à 70 centimètres. Elle avait un éclat rouge orangé. Subitement la sphère s'est stabilisée à une altitude que j'estime de 200 à 300 et une distance de 2 à 3 kilomètres de mon point d'observation.

Tout à coup une seconde boule s'est détachée de la première moins lumineuse, mais de la même couleur, et s'est immobilisée à 2 ou 3 mètres sous la première. Elle s'est ensuite stabilisée une trentaine de secondes et par la suite tout à disparu. J'ai eu l'impression que la petite boule était reliée à la première par une tige qui brillait comme un fil d'argent. Le phénomène a duré 2 à 3 minutes avant de disparaître, ne laissant dans le ciel aucun trace. Ce soir là le temps était couvert. Je n'ai perçu aucun bruit suspect ou normal. Il n'y avait pas de vent.

Les appareils de détection n'ont pas fonctionné.

Je signale que je me suis rendu à l'aérodrome de demandé s'il n'y avait pas d'avion en vol ce soir là et si le phénomène n'avait pas été aperçu, il m'a été répondu par la négative. MM

Le 12 Novembre 1979, à 17 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. (A signé au carnet de déclarations).

Le 23 Novembre 1979, à 9 heures 30 en service à , poursuivant l'enquête entendons :

M. H. , ans, invalide, domicilié au lieu-dit " ", à , nationalité française, qui déclare :

MM Le 1^e Novembre 1979, à la tombée de la nuit je me trouvais chez mon cousin. Monsieur S . , domicilié au lieu-dit "

Comme je sortais du chateau et qu'un volant de mon véhicule je ne dirigeais vers mon domicile, dans la direction du " bas " de _____, j'ai subitement aperçu dans le ciel une grosse boule de couleur rouge et qui se déplaçait à une très grande vitesse. J'ai l'impression qu'elle se déplaçait dans le sens SUD-OUEST — NORD-EST.

J'ai observé ce phénomène durant 3 secondes environ et ensuite tout a disparu derrière des arbres.

Lorsque j'ai aperçu cette boule elle semblait descendre vers la terre. Je précise qu'à l'arrivée de la boule il y avait une traînée de feu, genre tenaille qui se forme à l'arrivée des passagers des avions. Lorsque j'ai aperçu cette boule, elle devait se trouver à une distance de 1 kilomètre. ~~XXXXXX~~

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y piose et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.
(A signé au carnet de déclarations).

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 15, entendons :

L _____, né le _____, _____, sans profession, demeurant au lieu-dit " _____ " à _____, nationalité française, qui déclare :

XXXXX Le 1er Novembre 1979, en erigéeable, je accompagnais M. L _____, qui était venu me rendre visite. Derrière sa maison, qui se situe à _____, dans le ciel j'ai subitement aperçu en direction de _____, une boule de la grosseur d'un ballon de foot de couleur orange. Cette boule descendait vers la terre et dans son déplacement formait une courbe. A un certain moment elle s'est stabilisée et il s'est dégagé à sa hauteur une autre boule du même type que la première, qui recouvrait en formant une autre courbe. Pendant ce temps la première continuait à descendre vers la terre. Tous ces phénomènes se sont manifestés très lentement et les deux boules ont disparu en même temps.

Ce phénomène s'est manifesté durant une minute environ.

Je n'ai perçu aucun bruit suspect. ~~XXXXXX~~

Le 23 Novembre 1979, à 10 heures 25.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessous, j'y piose et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher
(A signé au carnet de déclarations).

Il est à noter que les appareils de détection pour objets volants dont Monsieur L _____, _____, est détenteur n'ont pas fonctionné dans la soirée du 1 Novembre 1979.

Le 20 Novembre 1979, nous avons pris contact téléphoniquement avec l'Observatoire Régional de _____ . Ce service nous a fait savoir qu'aucune constatation n'avait été faite dans la soirée du 1 Novembre 1979, vers 10 heures 15.

***** V = CLÔTURE DU PROGRESSION VERBAL *****

Procès-verbal établi conformément à la C.M. n° 22600 RA/ Gant T du 2 Août 1968.

COINS EXPÉDITIONS DISTRIBUÉS :

- La première, (avec une amie), à Monsieur le Préfet de _____ à _____
- La deuxième, à Monsieur le Procureur de la République _____

- la troisième, à Monsieur le Général Commandant la Région Africaine, (aérienne)
- la quatrième, (avec une copie), à la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire
- la cinquième, aux archivistes.

Fait et signé à

Le, 26 Novembre 1979.

Le Gén. Chef, G

NOTE : Il est à noter que malgré la présence de plusieurs milliers de personnes à , à l'occasion de la foire de la TOUSSAINT, aucune autre personne n'a observé le phénomène.

C.R.